



Formation & Conseil

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE | Fonctionnement

Le référent Harcèlement sexuel du CSE

Appréhender la mission de référent Harcèlement sexuel du CSE

Durée : 1 jour

Objectifs :

Connaitre le cadre légal du référent harcèlement sexuel du CSE
Définir les missions et moyens du référent harcèlement sexuel du CSE

Programme :

1. Prévenir le risque de harcèlement sexuel et comportements sexistes

- Connaitre les obligations réglementaires (informer les salariés, désigner un référent)

- Connaitre les définitions du harcèlement sexuel et des comportements sexistes

- Participer à la mise en place de la prévention du harcèlement sexuel et des

- agissements sexistes

- Mettre un terme à la situation de harcèlement

2. Réagir à une situation de harcèlement sexuel

- Signaler des faits de harcèlement sexuel à l'employeur

- Procéder à l'analyse des faits par la réalisation d'une enquête

- L'élaboration du rapport d'enquête et sa communication

- La poursuite des relations de travail en cours d'enquête

3. Reconnaître un harcèlement sexuel

- Savoir repérer les symptômes de stress

- Signaler des faits de harcèlement sexuel ou agissement sexiste à l'employeur

4. Identifier les agissements sexistes dans l'entreprise

- Savoir repérer les agissements sexistes : reconnaître les éléments

Public :

Référent Harcèlement sexuel du CSE

Pre-requis :

Aucun Prérequis nécessaire pour cette formation

Evaluation :

Quiz - Travaux Pratiques

Format :

Formation en Inter - France

Tarif :

390€ nets la session en Inter

Contact :

LICSEO

contact@licseo.com

06.03.31.14.96

En cas de situation de handicap, contactez-nous.



Formation & Conseil

constitutifs

- Savoir repérer les facteurs permettant de caractériser un agissement sexiste

5. Orienter la victime vers les services compétents

6. Accompagner la victime dans ses démarches juridiques

- Savoir protéger la victime contre le licenciement et contre toutes mesures

discriminatoires

- Savoir accompagner la victime pour agir en justice devant le conseil des Prud'hommes/pénal